

220C4316
FR0013258589-OP010-AS05

14 octobre 2020

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

<p style="text-align: center;">ANTALIS (Euronext Paris)</p>
--

1. Le 13 octobre 2020, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société ANTALIS déposée par ODDO BHF SCA, agissant pour le compte de la société de droit japonais Kokusai Pulp & Paper Co., Ltd (cf. D&I 220C4301 du 13 octobre 2020).

La note d'information de la société Kokusai Pulp & Paper Co., Ltd (visa n°20-510 en date du 13 octobre 2020) et la note en réponse de la société ANTALIS (visa n°20-511 en date du 13 octobre 2020) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés le 14 octobre 2020).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte du **15 au 28 octobre 2020 inclus**.

ODDO BHF SCA, agissant en qualité de membre de marché acheteur, se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions ANTALIS non détenues par l'initiateur.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

2. La cotation des actions ANTALIS sera reprise le 15 octobre 2020.

Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres ANTALIS sont applicables.